

Perspectives PEDT

Comité de pilotage du 26 juin 21018

Communauté de Communes des Coteaux du Girou
(C3G)



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



Communauté de Communes
DES COTEAUX DU GIROU

Perspectives

Garantir un
égal accès à
des accueils
de qualité

Renforcer la
culture du travail
partenarial autour
de l'enfant

Participer à
l'éducation d'une
jeunesse
citoyenne

A travers les trois axes du PEDT, **6 ateliers** pour définir les orientations du prochain PEDT concernant les points suivants :

- **ATELIER 1 : OBJECTIF GÉNÉRAL 1** : Développer les actions à destination des 11/17 ans : engager une démarche globale d'accompagnement, de prévention et de loisirs dans le prolongement des accueils de loisirs 3-11 ans.

- **ATELIER 2 : OBJECTIF GÉNÉRAL 2** : Poursuivre les actions à destination des familles et des parents dans un cadre d'animation vie locale : quelle place pour les parents dans les structures éducatives, les établissements scolaires pour être dans une démarche de co éducation

- **ATELIER 3 : AXE TRANSVERSAL** : Garantir un égal accès à tous avec un focus sur l'accueil des enfants porteurs de handicap : c'est une thématique forte du PEDT du Girou, permettre le recensement des actions conduites sur le territoire (institutions, établissements scolaires, structures éducatives, associations, ...) pour mettre en lien les acteurs, échanger les bonnes pratiques, identifier les besoins pour mieux accompagner

- **ATELIER 4 : POINT DE VIGILANCE** : La communication interne et externe : valoriser les actions, favoriser le travail collaboratif, capitaliser les bonnes pratiques

- **ATELIER 5 : POINT DE VIGILANCE** : Les méthodes d'évaluation pour mesurer les effets de la politique enfance-jeunesse et rendre l'enfant capable de porter un regard critique sur ses apprentissages

- **ATELIER 6 : FONCTIONNEMENT** : Les modes de gouvernance du PEDT : quelle composition et quelle place pour chaque instance (comité de pilotage, comité technique, groupes de travail) pour l'animation du PEDT avec une vigilance sur la participation des acteurs locaux et des usagers à ces rencontres

Participer à
l'éducation d'une
jeunesse
citoyenne

OBJECTIF GÉNÉRAL I : Développer les actions à destination des 11/17 ans

PEDT de la C3G

- A destination des 0/17 ans
- Penser l'accueil pour tous les âges
- Des actions existantes : baby sitting par exemple
- Deux structures communales pour l'accueil des 11/17 ans (CAJ): Lapeyrouse-Fossat et Montastruc-la-Conseillère

Constats

- 2291 jeunes âgés de 11 à 17 ans sur le territoire de la C3G
- Un territoire en expansion (construction de logements et arrivée de nouveaux habitants)
- L'implantation d'un lycée à Gragnague pour une ouverture en 2021
- Des problèmes de tranquillité publique dans certaines communes
- Un manque d'offre de garde pour les pré ados sur le territoire

Enjeux

- Dans le cadre de la loi Nôtre perte de la compétence jeunesse d'où décision communautaire nécessaire pour la **prise de compétence jeunesse**
- Des financements possibles dans le cadre du **Contrat Enfance Jeunesse (CAF/C3G)** : pilotage (coordination jeunesse), structures d'accueils (Centre d'Animation Jeunesse, accueil pré ados et Accueils de Loisirs Associés aux Collèges)
- Des cofinancements possibles sur certaines actions : Chantiers loisirs, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), etc.

Objectifs

- Engager une **démarche globale d'accompagnement, de prévention et de loisirs dans le prolongement des accueils de loisirs 3-11 ans**
- Favoriser la mobilité des jeunes sur le territoire et vers l'extérieur à travers des projets
- Créer du lien social entre les élus, les habitants et les jeunes
- Participer à l'éducation d'une jeunesse citoyenne (axe du PEDT) en les impliquant dans des projets (chantier jeune, organisation d'évènements, ...)

La proposition d'une offre éducative à destination des 11/17 ans, inscrite au schéma de développement du CEJ, vise à introduire une prise de compétence jeunesse par la C3G qui se déroulerait comme suit :

- Arrivée d'un coordinateur jeunesse à mi temps à la rentrée 2018 : Accompagnement à la prise de compétences, diagnostic jeunesse, pilotage d'actions expérimentales : Chantier jeunes événements, rencontre des publics, ...

- Renforcement du poste de coordination avril 2019 : Accompagnement à l'ouverture de CLAS et ALAC sur les collèges du territoire, poursuite des actions engagées, coordination globale des équipes. jeunesse.

Avril 2020 : Structure passerelle 11-14 ans entre les ALSH de Gragnague et Paulhac et les services jeunesse du territoire ; ouverture ALSH Ados 12 – 17 ans à Verfeil.

Contenu des échanges :

Les échanges sont focalisés autour de deux points :

- **Comment favoriser le travail du coordinateur à son arrivée, dans une perspective d'un travail partenarial et d'une prise en compte des spécificités du territoire inhérent au PEdT ?**

- **Quels leviers pour favoriser un démarrage de l'action ?**

Réfléchir à la question des **passerelles pour inscrire la jeunesse dans une réelle continuité éducative**. Attention à l'élargissement de la démarche qui existe déjà sur les communes dotées de structures jeunesse.

Les questions de la mobilité et de la continuité éducative amènent le groupe sur **l'implication des parents**. Il est mis en évidence le difficile équilibre entre les laisser impliqués dans l'éducation de leurs enfants (**autonomie au passage au collège, question de prévention, numérique...**) et la compréhension par le parent que la démarche avec les jeunes n'est pas consumériste et n'est pas qu'un mode de garde. Il est essentiel de **nouer de la confiance avec les familles** de la même manière que sur les structures enfance. Il est essentiel de penser les structures d'accueil comme des lieux permettant la socialisation et où les jeunes ont le droit de ne rien faire ou d'expérimenter d'une manière différente que d'autre forme plus traditionnelle d'accès aux loisirs (clubs d'activités, associations...).

Le groupe s'accorde sur l'importance de **garder le lien avec les familles à l'issue de la scolarité élémentaire**.

La question de la **communication** est centrale dans les échanges. Comment communiquer aux familles sur la vocation éducative des structures jeunesse. **Le CLAS et l'action autour des collèges semble être un support qui fait sens pour tous**.

Le focus est fait sur la fin de l'atelier sur la **pertinence des initiatives jeunesse** proposées au regard des attentes et des besoins des jeunes. Les enquêtes (Questionnaires) réalisées permettent souvent de pointer la vision des adultes mais pas des jeunes. Lorsque les jeunes sont questionnés c'est par l'angle « loisir » présupposant que leur attente principale va dans ce sens ; Cette démarche « Défaillante » amène au constat de la présence sur les structure d'un tranche de jeunes 11-14 ans les plus âgés désertant les structures au delà.

La question de la parole des jeunes est donc posée par le groupe de travail tant comme un préalable pour orienter l'action du coordinateur que comme un levier à actionner pour développer le projet jeunesse du territoire.

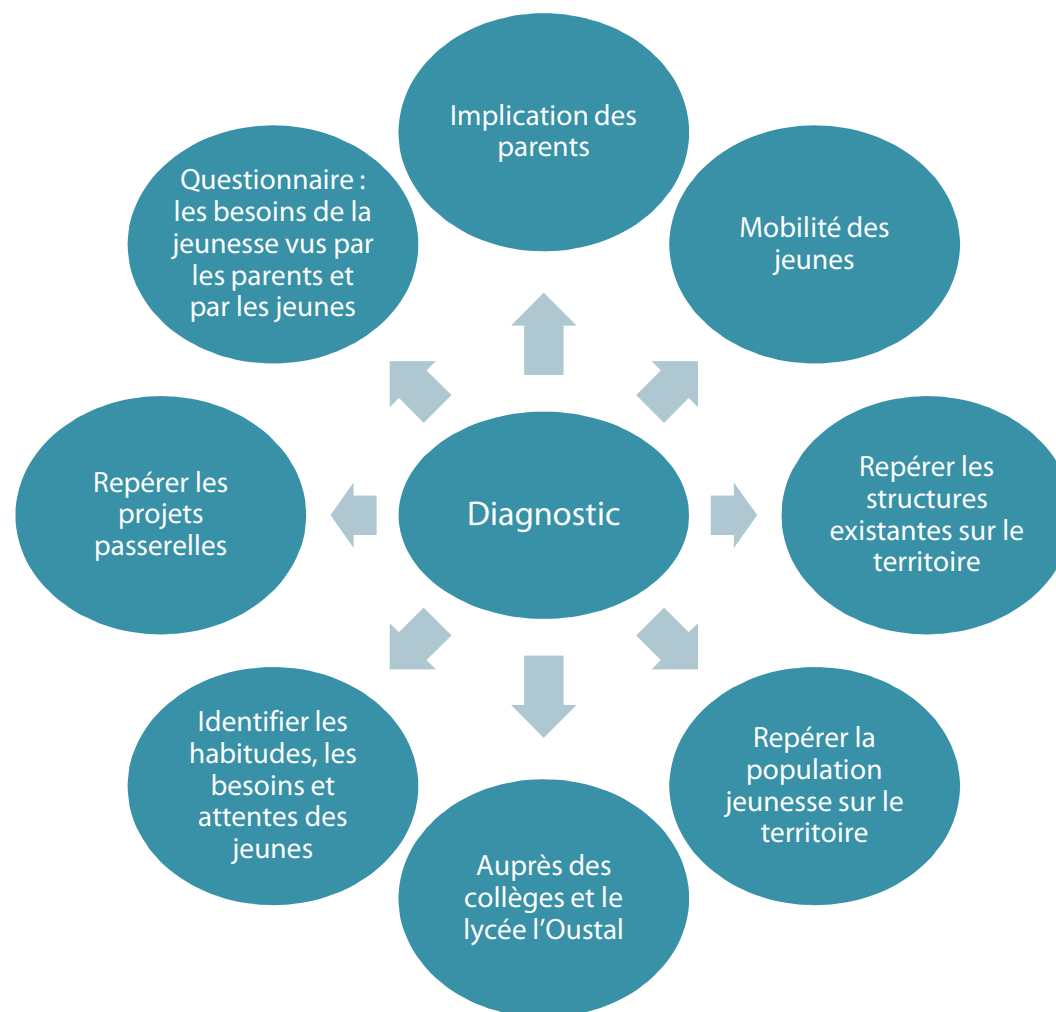
Les responsables jeunesse présents sont en attente d'un projet pédagogique commun.

OBJECTIF GÉNÉRAL I : Développer les actions à destination des 11/17 ans

La première mission du coordinateur jeunesse serait de mener un diagnostic
Sur le schéma ci-contre, les participants de l'atelier ont identifié les éléments à prendre en compte dans cette démarche qui devra être partagée.

L'existant doit être support pour permettre au coordinateur jeunesse d'affiner son regard. Le diagnostic PEdT peut lui donner la vision globale du territoire et de ses enjeux. Il devra ensuite s'appuyer sur les partenariats existants pour aller à la rencontre des acteurs et identifier les leviers pertinents à activer pour construire renforcer ou développer l'action. Les projets identifiés par le PEdT mais non traités peuvent faciliter le démarrage de l'action : **Travail avec le collègue.**

La question de la **mobilité**, est abordée. Le **repérage des besoins** devra être un travail essentiel pour un **égal accès à l'offre de loisirs**, mais également pour une interpellation des partenaires sur leurs connaissances du territoire : besoins internes vers des structures et dispositifs existants ou envisagés, besoins externes vers la métropole notamment en vu de la diversification de l'offre culturelle... Ce travail de repérage permettra de faire le lien avec la **mutualisation de l'existant** : valorisation des ressources culturelles existantes...

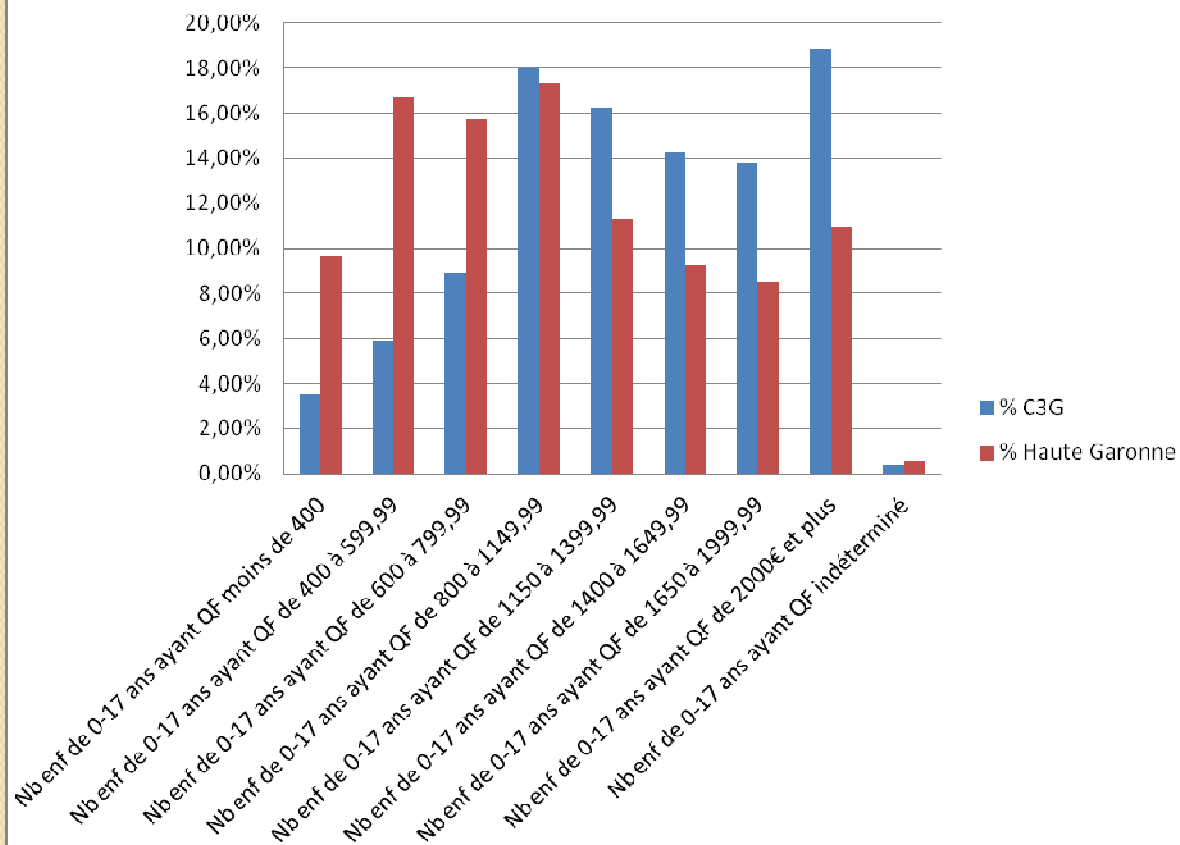


Renforcer la culture du travail partenarial autour de l'enfant

OBJECTIF GÉNÉRAL 2 : Poursuivre les actions à destination des familles et des parents dans un cadre d'animation vie locale

Éléments de diagnostic

Répartition des familles allocataires avec enfants selon les tranches de QF en 2016



Sur la C3G, 19% des enfants allocataires sont issus de familles dont le quotient familial est inférieur à 800€, sur le département de la Haute Garonne cette population représente 43% des enfants allocataires.

Renforcer la culture du travail partenarial autour de l'enfant

OBJECTIF GÉNÉRAL 2 : Poursuivre les actions à destination des familles et des parents dans un cadre d'animation vie locale

Éléments de diagnostic

Communes	Nombre d'allocataires	Couples sans enfants	Couple avec 1 enfant	Couple avec 2 enfants	Couples avec 3 enfants	Couples avec 4 enfants ou plus	Hommes isolés	Femmes isolées	Famille monoparentale avec 1 enfant	Famille monoparentale avec 2 enfants
BAZUS	58		5	33			5		6	
BONREPOS-RIQUET	31		5	14						
GARIDECH	278		34	150	15		18	21	17	12
GAURE	55			27	8		5	5		
GEMIL	42			23						
GRAGNAGUE	233		23	108	22		27	23	17	7
LAPFYROUSE-FOSSAT	351	5	26	171	45	7	30	24	19	19
LAVALETTE	93		12	38	13		12	10		
MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE	578	9	54	209	52	13	72	77	45	40
MONTJOIRE	176		19	92	11		9	17	15	6
MONTPITOL	50		6	18	10		6	5		
PAULHAC	192		19	94	26		15	11	14	7
ROQUESERIERE	92		9	46	6		10	8	8	
SAINT-JEAN-LHERM	43		7	16	5		6			
SAINT-MARCEL-PAULEL	41		8	16			6			
SAINT-PIERRE	28			13						
VERFEIL	575	14	62	222	41	8	62	65	54	39
VILLARIES	100		6	51	11		14	8		
Totaux	3016	28	295	1341	265	28	297	274	195	130

Dénombrement des foyers allocataires par configuration familiale et par commune en 2016, sources CAF IMAJE

26/06/2018 Comité de Pilotage PEDT CC Girou

Ce tableau répertorie le nombre de ménages allocataires de la CAF. Il répertorie les ménages par composition: couples avec ou sans enfants, hommes et/ou femmes isolées, familles monoparentales.

44% des couples avec enfants ont deux enfants, 10% ont un enfant et 9% trois enfants, moins d'1% ont quatre enfants et plus;

Près de 11% des ménages allocataires vivent dans une situation de famille monoparentale;

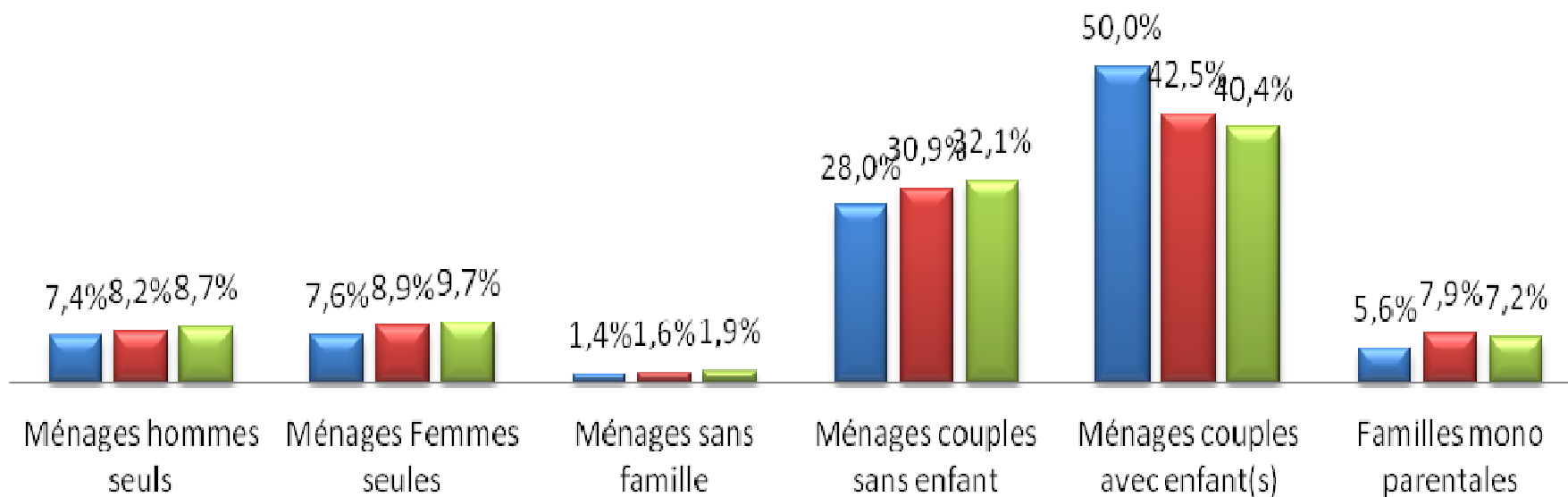
Renforcer la culture du travail partenarial autour de l'enfant

OBJECTIF GÉNÉRAL 2 : Poursuivre les actions à destination des familles et des parents dans un cadre d'animation vie locale

Éléments de diagnostic

Evolution de la composition des ménages de 1999 à 2016

■ . % 1999 ■ . % 2010 ■ . % 2016



Insee RPP 2009 (géographie au 1/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales)

Renforcer la culture du travail partenarial autour de l'enfant

OBJECTIF GÉNÉRAL 2 : Poursuivre les actions à destination des familles et des parents dans un cadre d'animation vie locale

Éléments de bilan

Les pistes d'action émises par le groupe de travail parentalité dans le cadre du PEDT 2015-2018

La modalité retenue pour la mise en place d'action d'accompagnement à la parentalité reste la convivialité. Les rencontres doivent permettre le partage et l'échange quitte à ne travailler, dans un premier temps, que sur la confiance et à introduire progressivement des échanges sur les questions d'éducation.

Les espaces de rencontre type «café des parents» permettant d'organiser l'échange autour d'un petit déjeuner, d'un goûter, d'un repas partagé, semblent répondre à l'objectif de convivialité proposé par le groupe de travail.

Le développement d'une offre de ce type doit prendre en compte l'existant car des acteurs sont déjà impliqués dans ce type de démarche. Pour autant, il est important de travailler la lisibilité car elle est peu repérée. Le travail collaboratif autour de cette thématique peut amener à avancer collectivement sur les contenus, d'aborder les questions d'éducation avec une démarche commune et de mieux communiquer auprès des publics.

Le groupe de travail effectuée en dernier lieu un travail sur des thématiques envisageables dans le cadre de tels projets. Le tableau ci-contre représente les thématiques citées par les partenaires. Il est relevé, au regard des qualités nécessaires pour la mise en œuvre d'une action parentalité, que le choix des premières thématiques est déterminant dans la réussite du projet.

- Le sommeil	- L'adolescence
- L'alimentation	- La confiance en son rôle parental
- La psychomotricité	- Comment dire non à son enfant
- Les rythmes et besoins des enfants	- Être un parent adulte épanoui
- L'entrée à l'école maternelle	
- La gestion des émotions	

Renforcer la culture
du travail partenarial
autour de l'enfant

OBJECTIF GÉNÉRAL 2 : Poursuivre les actions à destination des familles et des parents dans un cadre d'animation vie locale

Tour de table sur les initiatives portées sur le territoire :

- Roquesérière : aide aux devoirs, jardins partagés, marche éco citoyenne, réunion publique sur les addictions
- ALAE maternel de Montastruc-la-Conseillère : « jeudi je joue » : ateliers parents/enfants autour du jeu de société
- Espace de Vie Social (EVS) de Paulhac : pique-nique intergénérationnel, dans le cadre de la « semaine sans écran ou du bon usage du numérique » conférence-débat pour les parents pendant que les enfants avaient un espace de jeux à disposition
- RAM : fête du RAM annuelle
- ALAE/ALSH C3G : fête de l'Enfance annuelle

Points abordés lors de l'échange

- Les actions initiées localement sont gages d'adhésion par le plus grand nombre (exemple des actions menées sur Roquesérière)
- La communication aux familles pour susciter leur participation pose question : les affiches ne suffisent pas, les supports doivent être clairs et concis
- Comment accompagner les familles dans leur fonction parentale, notamment celles dont les enfants rencontrent des difficultés ? Ce sont souvent les « initiés » qui participent aux actions proposées (exemple des conférences-débats dans le cadre de « la semaine sans écran ou du bon usage du numérique »)
- Identifier les temps où les familles sont disponibles pour participer aux actions

Les conditions favorables pour mener des actions à destination des familles et des parents :

- De nombreux parents sont actifs (Taux d'activité des femmes 88%, taux d'activité des hommes 94%) : importance des rituels sur l'accueil des enfants dans les structures et des repères ; ces rencontres du matin et du soir permettent d'identifier les besoins des familles
- Permettre la participation des parents pour mettre en place des actions co construites
- Mettre en place des réunions locales rassemblant écoles, structures éducatives (EAJE, ALAE, ALSH, ...), parents, mairie pour favoriser la participation des familles
- Identifier les parents « moteurs » pour co-porter des actions
- Une action qui fonctionne localement peut être « exportée » vers l'ensemble de la C3G

Les pistes d'actions :

- Sorties familles : marches nocturnes, marches éco citoyennes, ...
- Poursuivre les actions collectives qui fonctionnent : Fête de l'Enfance, semaine sans écran ou du bon usage du numérique, mois de la fraternité, ...
- Mise en place de chantiers collectifs : projet graff par exemple dans une école
- Création d'une ludothèque itinérante et d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Garantir un égal accès à des accueils de qualité

Axe Transversal : Garantir un égal accès à tous avec un focus sur l'accueil des enfants en situation d'handicap

Éléments de diagnostic

NOM COMMUNES	Nb de familles bénéficiaires AEEH			
	2013	2014	2015	2016
BAZUS	NS	NS	NS	NS
BONREPOS-RIQUET	NS	NS	NS	NS
GARIDECH	7	10	8	9
GAURE	NS	NS	NS	NS
GEMIL	NS	NS	NS	NS
GRAGNAGUE	NS	NS	6	10
LAPEYROUSE-FOSSAT	9	9	8	10
LAVALETTE	NS	NS	NS	NS
MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE	14	17	19	22
MONTJOIRE	NS	NS	NS	NS
MONTPITOL	NS	NS	NS	NS
PAULHAC	NS	NS	NS	NS
ROQUESERIERE	NS	NS	NS	NS
SAINT-JEAN-LHERM	NS	NS	NS	NS
SAINT-MARCEL-PAULEL	NS	NS	NS	NS
SAINT-PIERRE	NS	NS	NS	NS
VERFEIL	13	16	16	19
VILLARIES	NS	NS	NS	NS
TOTAL SECTEUR	68	76	76	94

Sources : CAF Haute-Garonne au 31 décembre 2016

Sur l'ensemble du territoire de la C3G, 94 familles sont bénéficiaires de l'AEEH en 2016, en 2013 on en dénombrait 68, soit une augmentation de +38%.

28 enfants bénéficiaires de l'AEEH accueillis en 2017 en ALAE/ALSH sur la C3G

Garantir un égal accès à des accueils de qualité

Axe Transversal : Garantir un égal accès à tous avec un focus sur l'accueil des enfants en situation d'handicap

Éléments de bilan

L'objectif des structures LEC Grand Sud est de pouvoir offrir les meilleures conditions d'accueil et d'avoir une certaine cohérence d'accompagnement afin de s'adapter au mieux à chaque situation et aux besoins individuels de chaque enfant.

L'accueil personnalisé des enfants en situation de handicap dans les temps de loisirs périscolaire représente un enjeu majeur d'accessibilité pour tous aux activités de loisirs éducatifs. Le vivre ensemble, l'acceptation des différences, la rencontre et l'enrichissement par la mixité des publics font partie intégrante de nos projets.

- Un poste de chargé de mission de l'accueil des enfants en situation de handicap pour le réseau LEC GS :
 - Accompagnement des structures ;
 - Malles d'outils pédagogiques ;
 - Formation des salariés ;
- Des heures complémentaires pour des encadrants pour travailler le projet d'accueil individualisé et mener le partenariat avec les autres acteurs éducatifs (famille, école, instituts, ...)

Garantir un égal accès à des accueils de qualité

Axe Transversal : Garantir un égal accès à tous avec un focus sur l'accueil des enfants en situation d'handicap

Points abordés lors de l'échange

Rappel de l'inconditionnalité de l'accueil des enfants en situation d'handicap (loi 2005, convention des droit de l'enfant)

- La formation des équipes d'animation à la prise en compte de la différence dans sa diversité : et la connaissance des pédagogies adaptées aux différents handicaps – Ressources pédagogiques
- L'inclusion une chance pour tous – découdre les préjugés et construire et garantir un accueil pour tous – poursuivre la sensibilisation des enfants à la différence et l'handicap.
- Le renfort d'encadrement au cas par cas selon les besoins de l'enfant en situation d'handicap / Renfort des temps de préparation pour mettre en place les pédagogies adaptées
- La nécessité du travail en équipe – Les pratiques professionnelles - comment accueillir un enfant en situation d'handicap ? comment prendre en compte la différence ? Intégration / inclusion.
- Tisser les partenariats indispensables au bon accueil de tous les enfants : la place de familles est essentielle.
- Quels autres partenaires sur le territoire, quelles ressources des compétences sur le territoire ? : Crèche, RAM, Education nationale, Education spécialisée, associations locales de proximité ...
- Repérer l'interlocuteur privilégié sur la commune, le territoire (maire, maire adjoint, élus commission, intercommunale ...)
- Harmoniser les moyens et compétences pour l'accueil des enfants en situation d'handicap à l'échelle du territoire.

4 axes de propositions :

- Mise en place d'un pôle ressources sur l'ensemble du territoire : mettre en dynamique les compétences et repérer les capacités d'accueil en direction des familles et des professionnels.
- Mise en place d'un pôle d'appui pour développer les partenariats à l'échelle du territoire, Crèche, RAM, Education nationale, Education spécialisée, associations locales de proximité
- Poursuivre et valoriser sur l'ensemble du territoire les passerelles et facilitateurs à l'accueil de tous les enfants: petite enfance, enfance et jeunesse.
- Sensibiliser les citoyens (administrés et élus) à l'inclusion des enfants en situation d'handicap et construire une harmonisation les moyens dédiés à la prise en compte de la différence dans sa diversité et l'accueil des enfants en situation d'handicap.

Renforcer la culture du travail partenarial autour de l'enfant

POINT DE VIGILANCE : La communication interne et externe

Éléments de bilan : la communication aux familles



Un agent technicien communication (12h par semaine)

Diffusion d'une plaquette décrivant :

- les structures de loisirs, les modalités d'inscriptions, les prestations de loisirs, les périodes d'ouvertures, les tarifs...

Supports de communication supplémentaires : plaquettes séjours, stages sportifs, projets collectifs du PEDT

L'envoi de mail ;

Affichage à l'entrée des structures ;

L'envoi de communiqués par le biais des cartables ;

Mini sites LEC et C3G ;

Des articles dans la presse locale, les bulletins municipaux et C3G

POINT DE VIGILANCE : La communication interne et externe

Éléments de bilan

Lors des ateliers «citoyenneté», il a été proposé de travailler sur la création d'outils de communication numériques permettant de:

- Renforcer la connaissance des professionnels.
- Renforcer la collaboration lors de l'organisation de projets collectifs, se donner davantage de temps de réflexion que la simple réunion de travail.
- Faciliter le travail en commun au quotidien.
- Promouvoir les projets existants.
- Mieux identifier les actions s'inscrivant dans le PEdT.

Ci-contre les propositions émises par le groupe de travail.

Proposition n° 1

Faire le lien avec la rubrique agenda du site de la C3G afin de mettre en valeur l'ensemble des initiatives et les projets collectifs issus du PEdT.

- Définir les modalités de transmission de l'information entre les partenaires et la C3G.
 - Définir les modalités de validation des informations publiées.
 - Rédiger un règlement de publication.
 - Faire valider la procédure par la C3G.
- Communiquer auprès de l'ensemble des partenaires.

Proposition n° 2

Créer un espace de stockage sur le site de la C3G, permettant un accès sécurisé aux projets des structures, à des documents ressources, aux contacts des partenaires...

- Terminer les travaux de configuration du site internet C3G.
- Proposer une charte d'utilisation de la plateforme.
- Demander aux partenaires l'autorisation de communiquer leur adresse de contact.
- Sollicitation des partenaires pour recenser les ressources qu'ils souhaitent partager.
- Validation du principe de publication des différents types de documents et la charte en comité de pilotage PEdT.
- Mise en ligne.

Communiquer auprès de tous les partenaires pour qu'ils demandent un accès à l'espace ressources.

POINT DE VIGILANCE : La communication interne et externe

Points abordés lors de l'échange

Valoriser les actions :

- Réflexion sur l'empreinte écologique des impressions papier des supports de communication
- Les supports de communication : sites internet de la C3G et de LEC Grand Sud, papier, mailings, réseaux sociaux, etc.
- Charte d'utilisation des réseaux sociaux
- Droit à l'image
- Articles dans la presse locale en impliquant les acteurs et les bénéficiaires dans la rédaction

Favoriser le travail collaboratif :

- Espace de stockage pour partager des ressources (supports de communication, par exemple des fonds d'affiche)

Capitaliser les bonnes pratiques :

- Espace de stockage pour partager les des ressources pédagogiques, des bonnes pratiques, des projets, ...

POINT DE VIGILANCE : Les méthodes d'évaluation pour mesurer les effets de la politique enfance-jeunesse et rendre l'enfant capable de porter un regard critique sur ses apprentissages

ATELIER TEMOIGNAGE coordinatrice PEDT BOULOC A PROPOS DE METHODES ET DE PARTICIPATION DES ENFANTS

- Quel regard les enfants portent ils sur les politiques publiques qui les concernent ?
- Comment est-ce que les publics enfants peuvent participer à l'évaluation de ce qui est mis en œuvre pour eux ?

LES PARTIS-PRIS QUI GUIDENT NOTRE DEMARCHE :

Dans l'accueil au quotidien, **l'enfant est un sujet partenaire** potentiel : je lui reconnais le droit à s'exprimer et je lui reconnais des capacités propres à prendre part aux décisions. En effet,

- 1) les publics enfants sont les mieux placés pour se prononcer sur ce qu'ils vivent ;
- 2) les enfants sont en capacité de fournir aux adultes des informations et de précieux renseignements concernant leur quotidien en accueil collectif : ce qui est essentiel pour prendre des décisions appropriés.

La participation constitue à la fois un objectif de travail et une méthode d'intervention auprès des publics enfants :

- d'une part, plusieurs techniques empruntées à la pédagogie Freinet et à la pédagogie institutionnelle d'inspiration psychosociale ;
- d'autre part, la culture de la participation effective / active passe par une culture de la « conversation » : partager des expériences, échanger des savoirs, échanger des idées, débattre, dialoguer,... Alors, multiplions les opportunités !!!!

Enfin, dans quelle mesure l'expression d'une demande, d'un problème, d'une **préoccupation exprimée individuellement peut se transformer en projet collectif ?**

LES CONDITIONS DE REUSSITE :

Avant tout : savoir, en matière d'éducation non-formelle, ce que l'on défend et à qui appartient la question posée ou le problème soulevé, ou la demande rapportée !!!

Susciter la parole, promouvoir la participation, associer les enfants n'auront un effet de mobilisation et d'engagement que s'il y a des **étapes de restitution collective** (simples retours ou évaluer les progrès, prendre acte de ce qui fonctionne et ce qui doit être revu,...)

Prendre la parole, se positionner en émettant une idée ou une opinion, c'est **se risquer vis-à-vis de ses pairs et des adultes**. Accompagnons donc ce risque en structurant des espaces collectifs de prises de parole pour que :

- Les conflits puissent s'exprimer et se réguler
- Les idées puissent faire débat
- Les décisions puissent s'expérimenter et s'évaluer
- Le bien commun puisse se construire
- L'agir ensemble puisse se mettre en chantier

S'assurer du temps nécessaire : préparer les séances, construire des outils adaptés selon les âges et les objectifs, élaborer les documents de restitution.

Faire participer les enfants prend du temps et nécessite de la régularité.

Il n'existe pas de raccourcis pour obtenir une participation efficace. Il est donc fondamental d'établir une régularité dans l'organisation de ces « espace-temps » d'expression de vie collective.

En fait, ces temps devraient être intégrés au fonctionnement de la structure.

POINT DE VIGILANCE : Les méthodes d'évaluation pour mesurer les effets de la politique enfance-jeunesse et rendre l'enfant capable de porter un regard critique sur ses apprentissages

ATELIER TEMOIGNAGE coordinatrice PEDT BOULOC A PROPOS DE METHODES ET DE PARTICIPATION DES ENFANTS

- Quel regard les enfants portent ils sur les politiques publiques qui les concernent ?
- Comment est-ce que les publics enfants peuvent participer à l'évaluation de ce qui est mis en œuvre pour eux ?

La participation est efficace quand :

- Elle est proactive, prévenant les problèmes ou difficultés du quotidien en collectivité ;
- Elle accompagne tout changement : passerelles, réaménagement du cadre de vie, structure ou urbain ;
- Au moment de développer des choses nouvelles ou après la mise en place d'actions nouvelles ;
- Quand elle permet d'évaluer le climat relationnel dans à l'école et dans les lieux d'accueils collectifs
- Elle s'ancre dans le concret du quotidien.

Pour mettre la parole en chantier :

Les Assemblées d'enfants, de parents, d'élus ou de professionnels : regroupement de toutes les personnes concernées pour communiquer sur un problème qui appartient à tous et le résoudre en coopération avec les enfants (conseil de consultation ; conseil de décision)

Conseils coopératifs d'enfants : un format qui peut faire suite aux assemblées car moins lourd en nombre de participants

Affichage mural pour récolter la parole d'enfants : roue des émotions / tableau : Je félicite/je critique/je propose

Je réponds à la critique /Je veux en parler

De la méthode ... à la mise en pratique

ETAPE 1 : Développer des « espaces-temps » propres à la discussion et élaborer des solutions coopératives avec les enfants.

ETAPE 2 : diversifier les formes de participation ET Formaliser les restitutions

ETAPE 3 : la participation fait partie fonctionnement de la structure (construction d'une culture commune de la participation).

Mémo questions :

Définition du projet et du niveau de participation

La participation, c'est quoi pour nous ?

La participation, jusqu'où ?

La participation pourquoi faire ?

La participation, pour en faire quoi par la suite ?

La participation, pour qui ?

La participation, à quel sujet ?

Niveau de participation : Consultation ? Coopération ? Initiatives ?

Autogestion ?

Champs / Étapes de la participation à un projet :

Conception ? Planification ? Mise en œuvre ? Évaluation ?

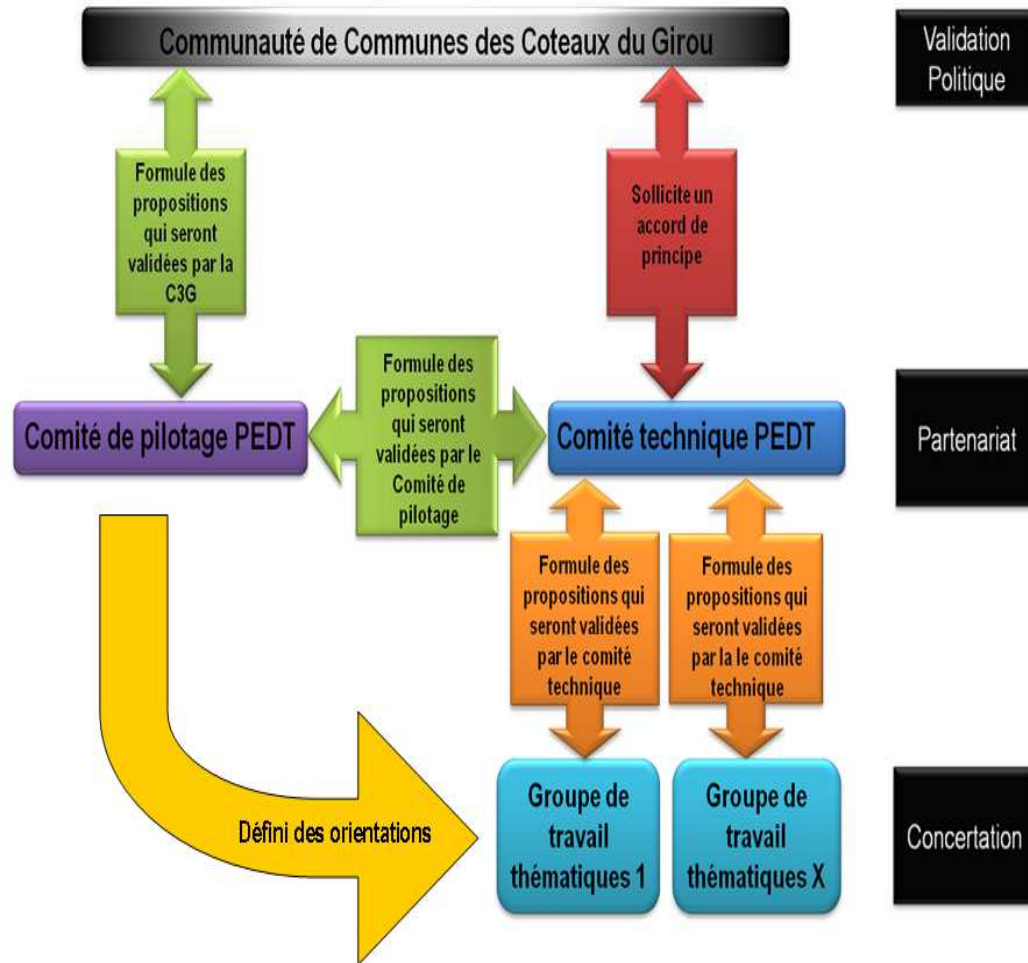
Méthodes participatives

Formes et formats en fonction des objectifs, de l'âge et des enjeux

L'animation du PEDT

Éléments de bilan

Pilotage du PEDT



Le comité de pilotage définit des orientations éducatives. En ce sens, il oriente la réflexion des groupes de travail sans empêcher l'expression de propositions spontanées issues de la concertation. Le niveau du pilotage s'inscrit dans un niveau prospectif et d'analyse, les groupes de travail s'inscrivent dans une démarche réactive, spontanée et innovante.

Le comité technique est l'organe organisationnel. Il est garant du principe de réalité et de la légitimité démocratique.

L'animation du PEDT

Éléments de bilan

Pilotage du PEDT

Les missions des différents niveaux

Le comité de pilotage

Suit et évalue la Politique Éducative Territoriale.
Définit des orientations éducatives.
Étudie les propositions faites par le Comité Technique ou les groupes de travail.
Formule des propositions qui seront validées par le Conseil Communautaire.
Coordonne les différents dispositifs mis en œuvre (Contrat Enfance Jeunesse...)
Apporte la caution institutionnelle aux projets proposés.

Une rencontre annuelle

Le comité technique

S'assure de la faisabilité des propositions d'actions.
Sollicite un accord de principe auprès de la C3G.
Formule les propositions qui seront présentées au Comité de pilotage et validées par le conseil communautaire.
Identifie et met en œuvre le partenariat éducatif.
Coordonne et organise l'animation locale.

Une rencontre trimestrielle

Les groupes de travail thématiques

Organisent une réelle concertation entre tous les acteurs
Recherchent la transversalité dans les projets.
Émettent des propositions d'actions, des pistes de travail.
Prennent en compte la parole des usagers.

Organisation des groupes de travail

Thématique:

Pour avoir une réflexion territoriale globale, les thématiques revêtant une dimension d'ensemble (à titre d'exemple: la mobilité, la démarche citoyenne, la petite enfance...), sont traitées à l'échelle de la C3G. Les groupes de travail réunissent des partenaires de toutes les communes du territoire autour d'une ou plusieurs thématiques.

Sectorisé:

Les thématiques nécessitant une prise en compte des spécificités d'une ou plusieurs structures peuvent faire l'objet d'un traitement par secteur géographique. Le découpage par secteur ALSH de rattachement répond déjà à une certaine logique de déplacement des populations, articulation des temps périscolaires et extrascolaires. Il est un support intéressant à la sectorisation des groupes de travail. De la même manière les groupes de travail sectorisé peuvent réunir les communes d'un même RPI quand ces dernières sont les seules concernées par le sujet.

Local:

Des groupes de travail locaux déjà présents dans la plupart des communes réunissent élus, parents d'élèves, écoles et accueils de loisirs. Généralisés à l'ensemble des communes ils permettent de maintenir le partenariat local déjà existant et de pouvoir faire remonter des difficultés particulières liées au fonctionnement plus local. L'analyse globale de ces difficultés alimente l'évaluation des fonctionnements locaux. Ainsi des préoccupations récurrentes peuvent être traitées à un autre échelon.

Les actions des groupes de travail

Groupes de travail locaux :

- Présentation de la démarche PEDT
- Valorisation des projets existants, d'échanges sur des projets à développer
- Réflexion sur des besoins à traiter dans le cadre de groupes de travail thématiques (parentalité, communication, ...)

Groupes de travail sectorisés :

- En vue du démarrage du RPI de Gauré-Lavalette
- Pour l'extension de l'ALAE de Gauré à la pause méridienne
- En vue de la modification des emplois du temps des écoles de Bazus et Villariès

Groupe de travail thématiques

- En vue de la mise en œuvre des projets communs
 - «mois de la solidarité»
 - «semaine sans écran ou du bon usage du numérique»

L'animation du PEDT

Chercher des pistes d'actions pour l'animation et le pilotage du PEDT

Existant : Comité de Pilotage, Comité Technique, groupes de travail local, sectorisé, thématique

Pistes : Commissions locales (ALAE-École-Parents-Collectivité-Associations), Identifier un interlocuteur communal qui pourrait relayer les sollicitations des partenaires associatifs, écoles...

